



- EDITO
- Lever des couleurs (03.11.2025)
- Changement à la tête du COPIL
- Patrouille 1
- Sondage EA 1/25
- Journée de la police
- Un stagiaire sur le rocher
- Remise des diplômes EA 1/24
- Attentats de Paris, 10 ans après
- CAS HES-SO



Lever des couleurs

M. Stéphane Montangero, président du Grand conseil vaudois



Nouvelle présidente du COPIL

Madame la commandante Monica Bonfanti nommée à la tête du COPIL

EDITO

Construire sur ce qui nous unit

Ce 3 novembre 2025, une nouvelle école de police ouvre ses portes en Valais. À Sion et Grône, les capitaines Pierre-Antoine Walker et Loïc Freiholz accueillent 31 aspirantes et aspirants.

Nous les connaissons bien. Pendant des années, ils ont occupé toutes les fonctions clés sur ce Rocher. Leur expertise garantit l'excellence. Nous leur souhaitons pleine réussite.

Cette séparation touche au cœur - au sens propre comme au figuré. Plus de 2'700 policières et policiers formés ici. Vingt ans de coopération intense. Le Canton du Valais, membre fondateur, prend son envol.

Mais rien n'est terminé.

L'intercantonalité n'est pas une question de murs partagés. C'est un lien vivant. Un lien qui se transforme, qui s'adapte, qui trouve de nouvelles formes. Les institutions évoluent. Les partenariats demeurent.

Nous avons toujours été forts ensemble. En 2012, l'Académie a initié le partenariat avec Saint-Astier pour le maintien de l'ordre. Aujourd'hui, cette initiative s'est élargie à l'ensemble de la Suisse romande, portée désormais par le GMO. Un projet est devenu une force collective. Un lien s'est renforcé.

C'est ce chemin qu'il faut poursuivre. Transformer les séparations en alliances nouvelles. Inventer des coopérations qui transcendent les structures. Construire sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous sépare.

Dans quelques mois, le G7 se tiendra à Évian. Les menaces ignorent nos frontières cantonales. La cybercriminalité, le terrorisme, la criminalité organisée transcendent nos territoires et appellent des réponses coordonnées.

Seule une vision partagée par l'ensemble des acteurs sécuritaires - et une détermination sans faille - permettront de relever ces défis.

L'Académie s'engage à préserver et développer ces liens. Les premières discussions le confirment.

Seuls on va vite. Ensemble on va loin.



Alain Bergonzoli, colonel

Directeur de l'Académie de police de Savatan



LEVER DES COULEURS

DISCOURS DE MONSIEUR STÉPHANE MONTANGERO PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL VAUDOIS 2025-2026

Monsieur le commissaire et chef des écoles,

Mesdames et Messieurs en vos titres grades, fonctions et qualités,

Mesdames et Messieurs les aspirants de police,

C'est un grand honneur, une vraie fierté et aussi un immense plaisir que de prononcer quelques mots ce matin, à l'occasion du traditionnel lever des couleurs, et de vous apporter ainsi les salutations chaleureuses des Autorités cantonales vaudoises et plus spécifiquement du premier pouvoir qu'est le Grand Conseil.

A Lausanne, dans le cadre de l'Expo 64, un géant nommé Gulliver posait des questions aux visiteurs. Les Suissesses et les Suisses y avaient répondu avec beaucoup de sincérité et de sérieux, comme toujours.

Pourtant une question avait suscité l'incompréhension générale et elle est restée gravée dans les mémoires : « Peut-on être un bon Suisse et se lever à 9h du matin ? » Vous, ici à Savatan, vous n'avez pas besoin d'y répondre...

Comme vous le savez peut-être, je viens ce matin en voisin, puisque j'habite à Aigle et y suis municipal. En roulant en voiture, j'ai mis la radio. Je ne vous apprends rien : les nouvelles ne sont pas bonnes. Elles sont même franchement mauvaises.

Il y a une guerre à 20 heures de route de chez nous qui perdure. Une autre qui n'est pas si loin. Les famines sont toujours aussi nombreuses de par le monde. Les traités internationaux sont bafoués, comme balancés dans la benne à papier et ils sont remplacés par la loi du plus fort. Et le bouleversement climatique va immanquablement modifier en profondeur l'équilibre entre les pays et les flux migratoires.

Pour nos jeunes, tout cela va amener une perte de sens, une perte de repères, une perte de valeurs, une perte de cadre de référence.

Que peuvent faire les forces de l'ordre dans un tel « pétchi » me direz-vous ? Je suis persuadé que personne d'entre vous ici ne va répondre : « Ben... rien ».

Faire respecter le partage de l'espace public entre tous ses utilisateurs, qu'ils soient piétons, en mobilité active, à trottinette électrique, en scooter ou en voiture, empêcher que nos appartements soient cambriolés, prévenir les débordements des manifestations sportives, désarmer un querulent alcoolisé, aider une personne âgée ou un enfant perdu à rentrer à la maison : si les forces de l'ordre ne sont plus là pour assurer cette mission au quotidien, alors que deviendront nos démocraties ?

Dès que quelque chose va de travers, dès qu'une règle est impunément bafouée, dès que quelqu'un se gare mal ou roule sur des chemins interdits, l'adage le plus répandu auprès de la population est : « mais que fait la police ? ».

Et cette question va vous suivre durant toute votre vie professionnelle. Ce d'autant plus que la police ou la gendarmerie, pas plus que la voirie, les concierges ou les politiques n'ont la capacité de se démultiplier, même si leur cahier des charges a tendance à augmenter bien plus rapidement que les effectifs.

Et dans ce cahier des charges, la prévention me semble être un des éléments-clé pour vous. Je me souviens à Morges, dans le cadre de la très colorée Fête de la Tulipe, la police tenait un stand. Distribution d'autocollants et de sourires. Soudain un gendarme a offert un stylo à un garçon en lui disant : « Te laisse jamais faire, mon grand.

Jamais ». J'ai adoré le sentiment de confiance qui est né dans le regard de l'enfant.

Ceci dit, je ne sais pas ce qu'est devenu cet enfant aujourd'hui : footballeur à Sion ? Etudiant en micro technique à l'EPFL ? Ou petit caïd du deal autour d'une gare ou dans les trains ?

Le rôle des forces de l'ordre est essentiel dans nos villes et nos campagnes. Mais pour le rester, il faut que le comportement des policières et policiers, des gendarmes, soit exemplaire.

Lors d'un contrôle d'identité ou d'une arrestation, ne pas user de toute la force dont vous disposez est, en soi, une force. Rappeler le principe de proportionnalité, c'est simplement rappeler que la police n'a pas tous les droits. Adopter la bonne attitude s'apprend ici, à Savatan. Et ensuite sur le terrain, jour après jour. Même si le métier est rude, même si la fatigue est là, même si l'envie est forte de vouloir en finir rapidement avec cette opération-là, les suivantes étant déjà annoncées par radio polycom.

Sans doute que votre métier va encore évoluer. On n'attend pas la même chose d'un policier ou gendarme aujourd'hui qu'il y a 50 ans, ou 61 ans lors de l'exposition nationale. Et son quotidien sera certainement différent dans 20 ans. Mais il y a une chose qui ne change pas. Le policier est issu de la population qu'il doit protéger. Bien souvent, il est né dans les mêmes quartiers, a fréquenté les mêmes écoles et est parti en vacances sur les mêmes plages que le suspect !

D'ailleurs, comme le monde est petit et que la vie est longue, comment vous comporterez-vous lorsque - tôt ou tard - vous devrez arrêter une connaissance ? Avec proportionnalité ou en usant sans limite de vos moyens ? Le ferez-vous différemment si c'était un bon pote d'école, une de vos meilleures amies ou au contraire la personne qui vous avait « piqué » votre premier amour ? Les réponses vous appartiennent.

Et si vous ne pouvez le faire aujourd'hui, soyez assurés que ce sera au plus tard le moment venu.

Je tiens à insister sur cette question de proportionnalité, qui ne touche pas que les forces de l'ordre. Elle est d'ailleurs omniprésente dans notre société démocratique, puisque celle-ci est basée sur un subtil équilibre des trois pouvoirs que sont le législatif (parlement), l'exécutif (conseil d'état) et le judiciaire (juges). C'est la base de notre état de droit.

Et c'est parce que cet équilibre est fragile, parce que par les temps que nous traversons nous devons plus que jamais les soigner, parce que la loi du plus fort est le précurseur du chaos, que le Grand conseil vaudois a voulu, autour de son bâtiment emblématique qu'est le parlement vaudois, planter une vigne représentative de l'ensemble de ses autorités et nommer son chasselas « Les Trois Portes ».

Il fait ainsi référence non seulement aux trois moyens



d'accès au plénum du Parlement, mais surtout aux trois pouvoirs. Chacun des pouvoirs doit pouvoir compter sur le travail effectué par les deux autres, en bonne symbiose, mais avec le regard critique des uns sur les autres, pour veiller à éviter tout problème. De la même façon, vous devrez pouvoir compter sur vos équipières et équipiers, et les épauler, mais sans jamais rien transiger en matière d'écart à la déontologie. De même vis-à-vis de votre hiérarchie, à quelque niveau que ce soit.

La police évolue, disais-je. Un des éléments les plus réjouissants est la proportion de femmes dans ses rangs. Il y a quarante ans, « Le Gendarme et les Gendarmettes », le tout dernier film de Louis de Funès, attirait plus de 4 millions de spectateurs dans les salles. Aujourd'hui, ce n'est même plus un sujet. Il y a des policiers et des policières dans nos rues et dans les voitures de patrouilles ; il y en a à pied ou à vélo. Ce n'est plus une comédie et encore moins une tragédie. Simplement une évidence. Car nous sommes en 2025.

Tout à l'heure, en redescendant, j'allumerai la radio.

Les nouvelles ne seront pas meilleures. Mais j'aurai un petit plus avec moi : j'aurai vu les couleurs se lever sur 180 aspirantes et aspirants des polices municipales, cantonales, des transports et militaire.

Des femmes et des hommes qui inspirent confiance et respect.

Et ça n'arrive pas tous les jours !

Alors, au nom des Autorités cantonales, encore un tout grand merci pour votre engagement au service de l'ensemble de notre population, au service du bien commun, au service de notre état de droit. Et tous nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de votre formation !

Stéphane Montangero

Président du Grand conseil vaudois 2025-2026

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COFIL

**Madame la commandante Monica Bonfanti,
nommée à la tête du COFIL**

Le Conseil de direction, réuni le mercredi 29 octobre 2025 au Centre de la Blécherette à Lausanne, a officialisé la nomination de Madame le colonel Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale de Genève, à la présidence du Comité de pilotage (COFIL) de l'Académie de police de Savatan.

Cette décision, attendue et saluée par l'ensemble des partenaires, marque une nouvelle étape importante pour notre institution.

La commandante Monica Bonfanti succède à Monsieur Christian Varone, commandant de la police cantonale valaisanne, qui prend sa retraite à la fin de cette année. Madame Bonfanti apporte au COFIL son expérience, sa vision stratégique et son engagement constant pour l'excellence de la formation policière ; elle est par ailleurs membre du Conseil de Fondation de l'Institut suisse de police.

Son parcours exemplaire, sa connaissance du terrain et sa capacité à fédérer autour de projets ambitieux font d'elle la personnalité idéale pour accompagner l'Académie dans une phase de profondes transformations qui voit notamment le lancement par le canton du Valais de sa propre école de police ce mois-ci, le projet de déménagement à Moudon, ainsi que le renouvellement de l'équipe dirigeante.

Sous sa présidence, l'Académie de Savatan aborde cette nouvelle période avec confiance et détermination. L'ensemble des cadres, instructeurs et collaborateurs se réjouissent de travailler à ses côtés pour renforcer la qualité et la cohérence de la formation policière en Suisse romande.

L'Académie adresse à la Madame la commandante ses plus sincères félicitations et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Sa nomination honore la police genevoise et symbolise la continuité de l'excellence qui caractérise notre partenariat intercantonal.



UN ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL

Remerciements au commandant Christian Varone

Au moment où la présidence du COPIL change de mains, l'Académie de police de Savatan tient à saluer l'engagement exceptionnel du commandant Christian Varone dont la rigueur, la droiture et la détermination ont profondément marqué l'institution.

Depuis son arrivée à la présidence du COPIL, il a incarné ce que le service public a de plus noble : une ligne droite, sans compromission, une exigence constante et une solidité à toute épreuve. Il a défendu l'Académie avec la même énergie que celle déployée pour bâtir la Police cantonale valaisanne, portant haut les valeurs du service, guidant les choix stratégiques et soutenant les réformes essentielles à l'évolution de la formation policière.

Son action dépasse le cadre protocolaire d'une présidence. Il a laissé l'empreinte d'un leadership exemplaire, fondé sur la cohérence, l'intégrité et la capacité à fédérer. Son passage à la tête du COPIL a inspiré une culture d'exigence et de fidélité aux valeurs du métier, qui continuera d'habiter les générations de policières et de policiers formées à Savatan.

Ainsi s'achève une présidence marquée par la constance, la lucidité et le sens du devoir.

L'empreinte laissée est profonde. Elle honore durablement l'institution policière suisse.



MODULE PATROUILLE, 1^{ER} ROUND

Première sortie presque « comme en vrai » pour les aspirants de l'EA 1/25. Du 28 octobre au 7 novembre, ceux-ci ont en effet pris part au module « Patrouille 1 » à Aigle et à Bex.

Dans le cadre de ce premier exercice, chaque patrouille d'aspirants était accompagnée par un policier expérimenté et se retrouvait confrontée à différents scénarios allant de la chute à domicile au cambriolage en passant par des graffitis. Au terme de chaque simulation, l'encadrant conduisait une discussion qui voyait notamment les apprenants analyser leur intervention et en tirer des enseignements qu'ils pourront transférer dans la suivante.

Au-delà des aspects précités, « Patrouille 1 » a permis aux aspirants d'entrer en contact avec les citoyens et de prendre conscience de l'image que ceux-ci leur

renvoient. Le module leur a également offert l'occasion de se familiariser avec l'usage d'un véhicule de patrouille.

Les modules « Patrouilles » revêtent une importance particulière dans le dispositif de formation de l'Académie. Confrontant l'aspirant à des situations proches de sa future réalité professionnelle, ils exigent la mobilisation dans l'action de ressources issues de plusieurs domaines d'instruction, visant ainsi le développement de compétences.

Les fausses interventions de police sont simulées dans des lieux publics, des comédiens jouant le rôle des impliqués. L'Académie a le privilège de pouvoir s'appuyer sur une riche collaboration avec des administrations publiques (p.ex. commune d'Aigle, Police du Chablais Vaudois) et des personnes privées, lui permettant de bénéficier d'infrastructures réelles.





SONDAGE INTEGRO 2025

La période INTEGRO 2025 s'est conclue sur une note particulièrement positive à l'Académie de police de Savatan. L'enquête de satisfaction menée auprès des aspirants de la volée EA 1-25 révèle un taux global de satisfaction de 93 %, confirmant la pertinence et la qualité de cette phase d'intégration essentielle.

Menée entre le 7 et le 19 octobre 2025 via la plateforme SATISCAN, l'enquête a recueilli 164 réponses sur 179 aspirants, soit un taux de participation de 92 %. Les données obtenues permettent une analyse représentative de l'expérience vécue au cours de ces quatre semaines d'immersion.



GLOBALITÉ

93 %

des aspirants estiment que la période INTEGRO a répondu à leurs attentes.

ORGANISATION PLANIFICATION

92 %

se déclarent satisfaits, bien que plusieurs remarques mentionnent un besoin d'ajustement concernant les horaires, les temps de déplacement et la gestion des pauses.

ENCADREMENT

95 %

jugent la qualité de l'encadrement adéquate, soulignant la bienveillance, la disponibilité et la motivation des titulaires et supplétifs.

IMPLICATION COHÉSION

98 %

des aspirants estiment que les activités proposées ont favorisé leur intégration et l'esprit d'équipe.

INFRASTRUCTURES MATÉRIEL

94 %

d'avis positifs, notamment sur les stands de tir (100 %) et les salles de sport (93 %). Des améliorations sont toutefois suggérées concernant l'aération, la propreté et la literie.



Ce que les aspirants ont le plus apprécié

Les réponses libres montrent un fort enthousiasme pour les aspects pratiques, humains et formatifs de la période INTEGRO.

Parmi les éléments les plus cités :

- Les cours pratiques : TTI, sécurité personnelle, tir, circulation et psychologie figurent parmi les plus appréciés. Les aspirants soulignent la cohérence entre les différentes branches et la mise en situation concrète.
- Le dépassement de soi et la rigueur : beaucoup évoquent un sentiment de fierté face aux défis physiques et mentaux proposés, citant la marche des 15 km ou les séances sportives comme des expériences marquantes.
- Les valeurs et l'esprit de corps : cohésion, discipline, respect, entraide et camaraderie reviennent comme des piliers vécus au quotidien.
- Le formel et la structure : plusieurs aspirants apprécient la rigueur du cadre et la clarté des règles, perçues comme indispensables à la formation policière.

Les points d'attention soulevés

Les commentaires libres mettent en avant quelques aspects à améliorer :

- Plus de temps pour les révisions et le sport personnel.
- Améliorer la propreté et le confort des dortoirs
- Renforcer la clarté sur les aspects formels et administratifs.
- Poursuivre les efforts sur la qualité de la restauration.

Mesures et perspectives

À la suite de ces retours, plusieurs mesures concrètes sont proposées :

1. Renforcer la formation au formel et en clarifier le sens dès les premières semaines.
2. Contrôler la qualité du nettoyage et le remplacement de la literie dans les chambres.
3. Poursuivre les échanges avec le prestataire Com-

pass pour améliorer la qualité et la valeur nutritionnelle des repas.

4. Structurer les dispos titulaires comme moments officiels de révision ou d'activité physique.

Les résultats de cette enquête confirment la stabilité et la qualité du dispositif INTEGRO, dont les taux de satisfaction se maintiennent au-delà de 90 % depuis plusieurs volées.

Les objectifs de cohésion, d'esprit de corps et d'engagement collectif ont été pleinement atteints, marquant une entrée en formation harmonieuse pour les futurs policiers.

L'Académie de Savatan remercie l'ensemble des aspirants pour leur participation à cette enquête, dont les retours contribuent directement à l'amélioration continue de la formation.





JOURNÉE DE LA POLICE

Les 10 et 11 octobre derniers, l'Académie de police de Savatan était présente à la Journée de la police 2025 à Palexpo, à Genève. Le vendredi, l'événement a accueilli de nombreux écoliers genevois du secondaire II, tandis que le samedi, le grand public a pu découvrir les différents métiers et formations liés à la police.

Notre stand a rencontré un franc succès : deux films réalisés par l'Académie étaient projetés sur grand écran, attirant aussi bien d'anciens aspirants que de futurs candidats intéressés par la formation. Les petits cornets cadeaux préparés pour l'occasion ont également fait sensation auprès des visiteurs.

Sur place, deux de nos instructeurs et plusieurs aspirants ont pris le temps d'échanger avec les visiteurs et de répondre à leurs nombreuses questions. Situé juste à côté du stand de recrutement de la police cantonale genevoise, notre espace a bénéficié d'une belle affluence et a contribué à faire rayonner l'image de l'Académie de police.



UNE SEMAINE EN IMMERSION SUR LE ROCHER

CAS : DROIT, MÉDECINE LÉGALE ET SCIENCE FORENSIQUE EN AFRIQUE

Alors que les cours en présentiel de l'année 2024-2025 du CAS Droit, médecine légale et science forensique en Afrique ont pris fin le 27 septembre 2025, un stage pratique devait suivre pour compléter la riche palette d'enseignements reçus. C'est dans ce cadre que l'Académie de police de Savatan m'a accueilli pour un stage d'imprégnation d'une semaine. Il faut rappeler que l'Académie a contribué à former déjà plus d'une soixantaine d'experts africains dans ce cadre.

Ainsi, le lundi 29 septembre 2025, jour marquant le début mon stage, j'ai eu l'honneur d'être présenté à l'occasion du lever des couleurs. De sitôt, suivant un programme bien établi et communiqué à l'avance, j'ai commencé les cours, rencontré des responsables de certains services et assisté aux enseignements pratiques.

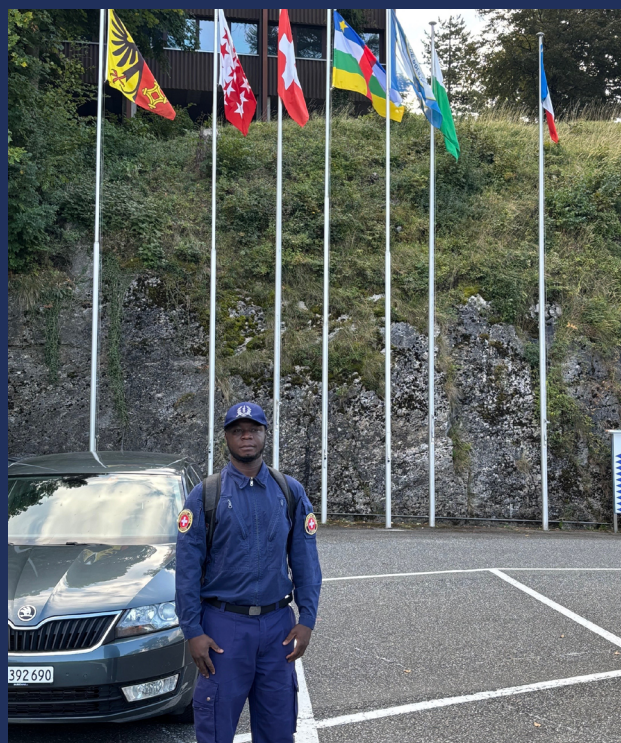
I. De la participation aux cours

J'ai pris part au cours de la police de proximité, où il est enseigné aux aspirants que la police est non seulement au service de l'ordre public, mais aussi du public. Le policier pour lutter efficacement contre le crime se doit d'être anticipateur, à l'écoute de la population et présent sur le terrain.

J'ai enchaîné avec le cours de psychologie qui prépare les aspirants à la visualisation des scénarios, et à l'auto-instruction. Le policier est certes une autorité mais ne doit pas faire montre d'un donneur d'ordre à outrance, sinon, il risque de tomber dans l'abus de droit. C'est ainsi qu'il doit utiliser lors de la gestion d'une situation conflictuelle, ce qu'il convient d'appeler la demande COCA (Contexte – Options – Confirmation – Action), en substance traiter toute personne avec respect et dignité.

Le cours de droit pénal de son côté a abordé l'épineuse et brûlante question des faits justificatifs qui sont logés aux articles 14, 15, 16, 17 et 18 du Code pénal suisse (état de nécessité, légitime défense). En effet, il est enseigné aux aspirants que les faits justificatifs sont des faits qui annulent le caractère punissable d'un acte.

Les enseignements du droit pénal ont été utilement complétés par ceux de la procédure pénale. À l'occasion de ce cours, il a été discuté des grands principes qui caractérisent la procédure pénale suisse comme



la présomption d'innocence qui implique que toute personne poursuivie est considérée comme innocente jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie par une juridiction compétente, impartiale et indépendante. C'est dire que toute personne poursuivie doit être traitée avec respect, considération et dignité peu importe son origine, sa race, son sexe... C'est ce comportement qui est attendu du policier dans le cadre d'une procédure pénale.

Justement, le policier est appelé dans ce contexte à effectuer des actes comme les auditions. C'est un cours que les aspirants ont eu et auquel j'ai pris part. Ils y ont appris les qualités nécessaires que sont la détermination, la passion, la curiosité, l'adaptabilité, la flexibilité et la persévérance.

En outre, j'ai également pris part au cours de l'usage de l'arme qui montre aux aspirants les conditions et objectifs de l'usage de l'arme à feu. Ces conditions sont les suivantes, la légitime défense du policier, l'arrestation d'une personne qui a commis un crime ou un délit grave et

tente de se soustraire à cette mesure, l'arrestation d'une personne qui fait courir un danger imminent à la société ; la libération d'un otage et la protection d'installation servant la collectivité et dont la destruction causerait un important préjudice. Ces conditions permettent d'agir avec promptitude et professionnalisme, d'autant plus que chaque tir du policier conduit à l'ouverture d'une procédure.

Enfin, j'ai pris part à la théorie sur le premier secours tactique (PST) qui peut se résumer en une phrase : « traiter en premier ce qui tue en premier ». Cet enseignement permet aux policiers blessés dans le cadre de leur travail de s'auto-prendre en charge ou prendre en charge un équipier blessé en attendant l'arrivée des premiers secours. À la différence de ces derniers, le PST est tactique et contextualisé, mobilise peu de ressources et surtout permet de continuer la mission.

Au surplus de ces cours théoriques, j'ai eu la chance d'échanger avec des responsables de certains services.

II. De la rencontre des responsables de certains services

J'ai d'abord discuté avec le responsable du domaine Compétences policières pratiques, il a montré ce qu'il fait au quotidien pour l'Académie, la préparation des documents pédagogiques et la formation des aspirants. Ensuite, dans la même veine, j'ai discuté avec la responsable du domaine judiciaire qui, à son tour, m'a expliqué ce qu'elle et son équipe font à l'Académie, notamment la formation des aspirants, notamment dans

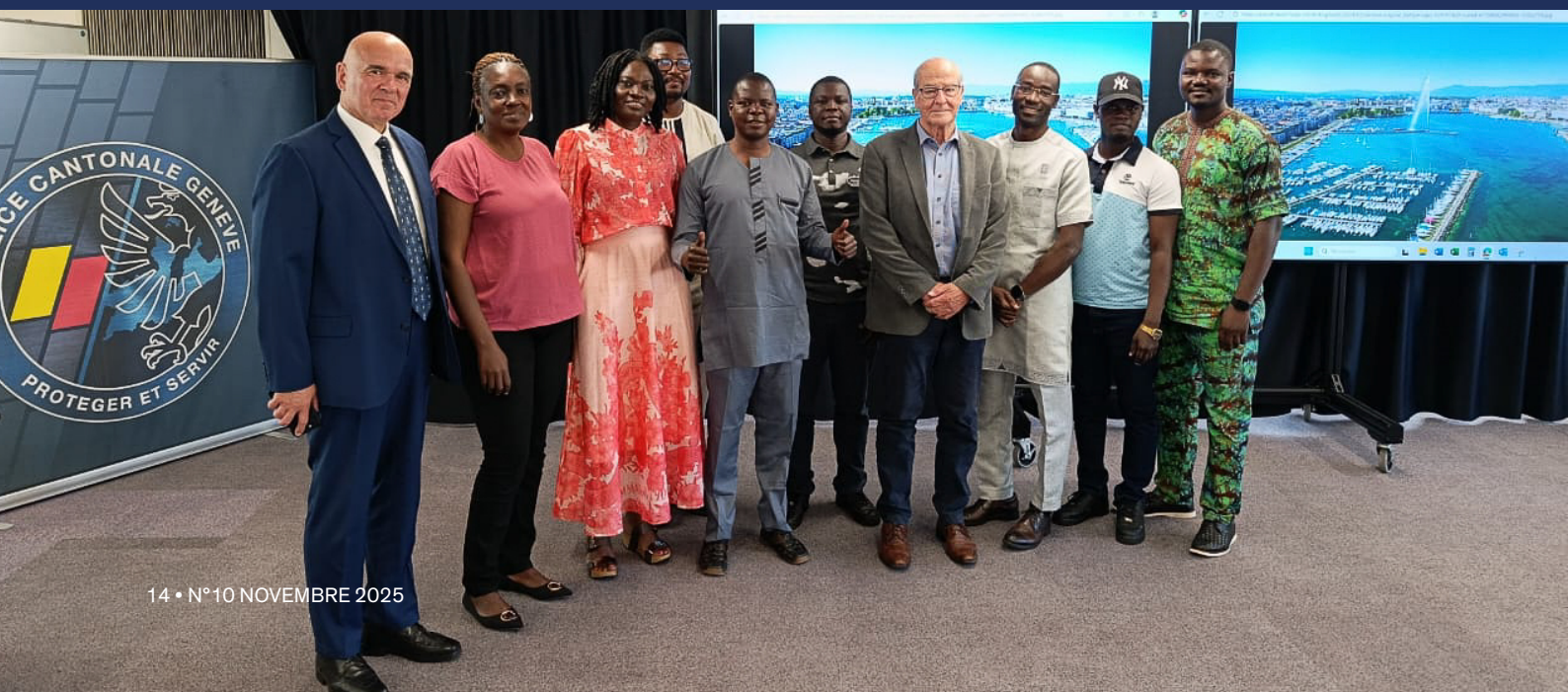
les domaines de l'audition, de la rédaction des rapports de police et de l'intervention de la police dans une procédure pour servir la justice. Enfin, j'ai discuté avec la responsable des cours de psychologie de l'Académie qui m'a fait comprendre que les aspirants ont en tout 70 heures de cours de psychologie (théorie et pratique). À l'occasion de ces cours, il est enseigné aux aspirants la compétence émotionnelle, la gestion du stress, l'annonce de décès, la prise en charge de victimes d'agression sexuelle. Ces modules préparent les aspirants aux défis qu'ils auront demain en tant que praticiens.

Pour couronner le tout, j'ai pu participer à quelques séances pratiques.

III. De la participation aux exercices pratiques

J'ai participé à l'exercice de la battue qui est, en fait, une recherche de fond, soit d'objets, soit d'éléments de preuve. Dans la forêt, apprêtée pour la cause, les aspirants avaient été mis à l'épreuve de rechercher les objets d'un homme qui s'est suicidé en pleine nature. Ils ont été répartis par groupe pour faire l'exercice après le théorique donné par les instructeurs. Au sortir cet exercice, chaque groupe a retrouvé tous les objets recherchés.

J'ai, par ailleurs, participé à l'exercice de la sécurité personnelle. L'ambition est de montrer aux aspirants la défense de soi avec des techniques variées. Mais aussi l'utilisation des menottes sur une personne consentante ou non et aussi les techniques de démenottage.



J'ai également assisté à la partie pratique des premiers secours tactiques, où les aspirants ont pu mettre en œuvre la théorie apprise un peu plus tôt. Concrètement, soigner sa propre blessure en fonction des zones rouges, jaunes et vertes.

Enfin, j'ai pris part à l'évaluation des aspirants sur la régulation du trafic sur la Riviera où les aspirants ont appris à gérer le trafic sur plusieurs carrefours.

Conclusion

Mon stage a pris fin le vendredi 3 octobre 2025 à 17 heures, au terme d'un apprentissage où je me suis retrouvé en immersion dans la formation des futurs professionnels de sécurité. Je sors de là avec une réelle satisfaction et surtout des enseignements utiles pour la vie. J'ai été honoré de la meilleure des manières, stupéfait par l'accueil qui a été réservé et l'ouverture de l'ensemble du personnel (instructeurs, chefs de classe) de l'Académie mais également des aspirants. Je puis affirmer que l'instruction donnée dans cette Académie vise à former des futurs membres de corps de police ou de gendarmerie responsables, professionnels, et respectueux des droits de l'homme. J'ai pu dépasser la crainte que m'inspirait la figure du policier ou du gendarme, en raison des pratiques observées dans mon pays d'origine, la République centrafricaine, où les forces de l'ordre sont souvent perçues comme une incarnation de la force et de la brutalité.

Cette Académie est l'exemple d'une école de formation de qualité indiscutable et digne d'être encouragée, élevée au rang de la montagne qui la loge.

Fait à Savatan le 3 octobre 2025.

Christ Héritier Ethisse YANDIA,
Stagiaire de l'Académie de police de Savatan.





REMISE DES DIPLÔMES

EA 1/24

Remise des diplômes de réussite de l'École de police

Ce sont plus de 700 personnes qui se sont donné rendez-vous à Savatan le vendredi 10 octobre. A l'occasion de la remise du diplôme de réussite de l'École de police, parents des promus ainsi que représentants des mondes sécuritaires, politiques et académiques sont venus saluer tous les policiers en formation (PEF) / aspirants, issus de l'EA 1/24 de l'Académie de police.

Cette cérémonie a également été l'occasion de prendre congé et de remercier les collaboratrices et les collaborateurs qui ont quitté l'Académie pour rejoindre leur corps d'appartenance, notamment la Police cantonale valaisanne qui a réorganisé sa formation initiale en Valais. Dans ce cadre, le major Schmutz a tenu à rendre hommage au commandant Christian Varone, président du Comité de pilotage de l'Académie et qui prend sa retraite à la fin de l'année, ainsi qu'à son successeur Monsieur Frédéric Gisler.

Le président du CODIR, Monsieur le conseiller d'Etat vaudois Vassilis Venizelos, Monsieur le conseiller d'Etat Frédéric Ganzer ainsi que M. Jean-Marc Chevallaz,

président de la Conférence des Directeurs des polices communales vaudoises ont ensuite procédé à la remise des diplômes. Un moment important et solennel qui s'est déroulé devant plusieurs cadres des corps de police partenaires dont Mme Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale de Genève, et Mme Sylvie Bula, commandante de la police cantonale vaudoise.

Une fois la cérémonie terminée, un apéritif dinatoire s'est déroulé permettant à toutes et tous de partager et d'échanger en toute convivialité.





ANALYSE

LE TERRORISME, UN VIRUS VIOLENT QUI MUTE

13 novembre 2025 - Dix ans après les attentats du Bataclan

La nuit du 13 novembre 2015, un de mes camarades en faction à Paris m'a appelé en pleurs pour me faire part de sa tristesse face à la tragédie de cet événement. Il sentait que la France était mortellement atteinte en son sein, de la pire manière qui soit.

Le 13 novembre 2015, la France subissait les attentats les plus meurtriers de son histoire. 130 personnes perdaient la vie au Bataclan, dans les bars et restaurants de Paris et aux abords du Stade de France, avec plus de 350 blessés. Une décennie s'est écoulée. Le temps des commémorations ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : la menace demeure, elle mute, elle s'adapte.

Un virus qui évolue constamment

Comme un virus violent, le terrorisme a changé de visage. En Europe, les attentats djihadistes sont passés de 2 en 2014 à 33 en 2017, avant de redescendre à 6 en 2022. Mais ces chiffres masquent une réalité plus inquiétante : en 2023, 68% des attaques terroristes en Europe étaient liées au djihad, et depuis 2018, les attaques terroristes ont été multipliées par 6,7, passant de 18 à 120.

Le profil des attentats a radicalement évolué. Les «loups solitaires» se radicalisent désormais via la propagande en ligne, leurs attaques étant inspirées plutôt qu'ordonnées par des groupes terroristes. En 2023, 120 attentats terroristes ont été perpétrés dans sept États membres de l'UE, dont 14 attentats djihadistes qui se sont révélés les plus meurtriers, causant 6 morts et 12 blessés.

Le terrorisme «low cost» : une menace diffuse

Les terroristes utilisent majoritairement des armes simples : couteaux, véhicules-béliers ou armes à feu. Leurs attaques sont généralement «simples» et plutôt déstructurées. Des spécialistes européens du terrorisme estiment qu'en 2013, l'Europe enregistrait déjà six à sept attaques islamistes et d'extrême droite par an menées par des acteurs isolés, contre moins d'une par an avant 2010.

Europol constate que ces terroristes ne sont pas forcément très religieux : ils n'ont pas forcément lu le Coran et ne se rendent pas régulièrement à la mosquée. Ils ont souvent une connaissance rudimentaire et fragmentée de l'Islam. En 2016, un nombre significatif d'individus rapportés à Europol pour terrorisme étaient connus comme étant de petits criminels.



Des progrès indéniables mais insuffisants

Face à cette menace évolutive, l'Europe a profondément transformé ses dispositifs sécuritaires. La doctrine d'intervention a été révolutionnée : dès 2015, le constat a été fait que la primo-intervention suffisait à enrayer le schéma d'agression. Les primo-intervenants ont été équipés et formés pour intervenir immédiatement, sans attendre les forces spéciales.

En 2023, les autorités européennes ont procédé à 426 arrestations pour infractions terroristes (contre 380 en 2022), dont 334 liées au terrorisme djihadiste. Les capacités de renseignement ont été renforcées, les fichiers centralisés, la coopération intercantonale et internationale intensifiée.

Pourquoi la menace persiste-t-elle ?

Malgré ces avancées, le défi reste colossal. Europol avertit que «les acteurs solitaires devraient continuer à perpétrer la plupart des attentats terroristes dans l'UE». La radicalisation en ligne rend plus facile pour des personnes vulnérables, sans liens préalables avec le terrorisme, d'être exposées à du contenu radical.

Notre réponse : une formation résiliente et une doctrine affinée.

À l'Académie de police de Savatan, nous avons tiré les leçons du 13 novembre 2015. Depuis les attentats de Charlie Hebdo, nous avons adapté nos scénarios d'exercices, créé le module «Évolution extérieure» de 16 heures sur les tueries en rue, reçu les instructeurs du GIGN et du RAID français pour partager leurs retours d'expérience.

Nous préparons nos futurs policiers et gendarmes à ces situations extrêmement complexes dès la formation initiale. Nos aspirants apprennent à réagir immédiatement, à se mettre en danger si nécessaire, à neutraliser la menace pour sauver des vies. Nous renforçons continuellement notre chaîne sécuritaire, nous durcissons nos exigences, nous garantissons une préparation rigoureuse.

L'exigence de vigilance

Dix ans après le Bataclan, la leçon est claire : nous ne pouvons pas baisser la garde. Le terrorisme, tel un virus violent, continue de muter. Des attentats coordonnés de 2015 aux loups solitaires radicalisés en ligne de 2025, la menace a changé de forme, pas de nature.

Notre mission reste intacte : former des policiers et gendarmes prêts à affronter l'impensable, capables de répondre aux situations les plus extrêmes, déterminés à protéger nos concitoyens contre toutes les formes de terrorisme, qu'il soit « low cost » ou hautement organisé.

Leur préparation est notre engagement. Leur professionnalisme, notre garantie. Leur courage, notre fierté.

Alain Bergonzoli, colonel
Directeur de l'Académie de police de Savatan

Lien sur l'article de l'Hebdo publié en 2015 sur la police en Suisse

https://sabinepirolt.ch/wp-content/uploads/2018/04/LHHP2015_49_0008_0019_GRAND_ANGLE_POLICE.pdf



CAS HES-SO

EN SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

12 MOIS

DE FORMATION

CETTE FORMATION EST FAITE POUR VOUS SI VOUS ÊTES UN OU UNE:

RESPONSABLE OU CHARGÉ DE SÉCURITÉ, DE GESTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE OU SOUHAITEZ LE DEVENIR.

CADRE DÉSIREUX D'APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR LES NORMES ET LES MEILLEURES PRATIQUES DANS LES DOMAINES TRANSVERSAUX SÉCURITÉ/SÛRETÉ.

UN PROFESSIONNEL DE TERRAIN (MILITAIRE, POLICIER, AGENT DE SÉCURITÉ PRIVÉE) SOUHAITANT ÉVOLUER VERS DES POSTES DE MANAGEMENT EN SÛRETÉ D'ENTREPRISE.

UN CONSULTANT EN SÉCURITÉ CHERCHANT À CRÉDIBILISER SON EXPERTISE PAR UN DIPLOME RECONNU.

UN CADRE OU UN MANAGER D'UNE ENTREPRISE EXPOSÉE AUX RISQUES (BANQUES, INDUSTRIES SENSIBLES, TRANSPORT, LOGISTIQUE).

UN JEUNE DIPLÔMÉ VOULANT ACQUÉRIR UNE SPÉCIALISATION EN SÛRETÉ.



CHF 8'000.—

PAR PARTICIPANT

Lieux : Yverdon-les-Bains, Lavey-les-Bains

Délai d'inscription : mai 2026

Début des cours : septembre 2026

CE CAS EST COMPOSÉ DE 5 MODULES ET D'UN TRAVAIL DE CERTIFICAT. IL PERMET L'OBTENTION DE **14 CRÉDITS ECTS**.

- Module 1 : Droit et éthique, 2 ECTS
- Module 2 : Gestion des risques, 2 ECTS
- Module 3 : Gestion de crise / BCM, 3 ECTS
- Module 4 : Sécurité et sûreté en entreprise. Hommes et environnement, 3 ECTS
- Module 5 : Digitalisation et sécurité de l'information, 2 ECTS
- Module 6 : Travail Personnel, 2 ECTS

